UR CFTC BRETAGNE GUIDE FORMATION 2013

Site Formation UR Bretagne : http://azenglas.free.fr/ur.php

L'édito

De Mr Yannick DUBOIS, Président de l'Union Régionale CFTC de Bretagne.

Nous vivons dans un environnement d'entreprise de plus en plus complexe, et dans lequel les choses évoluent de plus en plus vite.
Aujourd'hui, la motivation militante, si elle est essentielle, n'est plus suffisante pour faire un bon travail syndical : nous devons nous former pour être toujours à la pointe, pour toujours mieux défendre nos idées et les salariés qui nous font confiance.
Vous le savez bien, et vous êtes nombreux à faire appel à votre service régional de formation CFTC.

Aujourd'hui, nous voulons être encore plus efficaces, et plus proches de vous et de vos besoins.
C'est pourquoi nous lançons un appel aux Présidents de Syndicats pour qu'ils nous fassent remonter leurs demandes de formation : Nous sommes à leur côté pour les aider à bâtir leur plan de formation pour répondre aux besoins de leur structure : formation des militants, des responsables de syndicats, des nouveaux conseillers du salarié….

Nous devons bien entendu fixer notre plan et notre budget annuel, qui n'est pas extensible. Mais nous sommes toujours à la recherche d'améliorations, et à l'écoute de besoins qui se révèlent en cours d'année pour des actions nouvelles et prioritaires : création de sections syndicales, ou formation de nouveaux élus d'entreprise, par exemple.

Enfin, nous allons utiliser un outil de gestion commun, quel que soit le type de financement, pour gagner en efficacité et en suivi.

Bien entendu, notre Guide de la Formation est toujours disponible consulter auprès de vos Correspondants départementaux et de vos structures (voir encadré du livret).

Se former, c'est mieux militer !

De Mr Roger LECHEVESTRIER , Responsable Formation de l'Union Régionale CFTC de Bretagne.

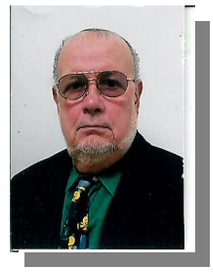

Dans la continuité de 2012, la Commission Formation vous propose votre nouveau Guide de ses Formations pour 2013.
Il est mis à votre disposition dans vos Union Départementale ou Locale, auprès de vos Correspondants de Formation, ainsi que de vos Responsable de Syndicat et de Section.
Vous pourrez aussi le consulter personnellement en vous connectant sur les sites suivants :

http://azenglas.free.fr/ur.php Ou htt://azenglas.free.fr

Vous y trouverez le descriptif complet de toutes les Formations 2013 qui vous sont proposées.
Elles contribueront à vous transmettre les éléments nécessaires **à la défense de vos droits et de votre statut de Salarié (e) CFTC**,
Votre participation aux formations contribuera à vous apporter les compétences nécessaires pour :

Conseiller vos collègues
Faire respecter et appliquer le Code du Travail
Développer la CFTC

Le droit au congé de formation économique sociale et syndicale (**CFESS**) un droit pour tous les salariés à raison de 12 jours par année civile (18jours pour ceux ayant des responsabilités syndicales : DP/CE/CHSCT/DS etc….) Ils doivent être différenciés des congés formation professionnelles ou congés payés.

Ils sont considérés comme temps de travail

Faite vos inscriptions le plus rapidement possible pour les formations de votre choix auprès de votre :

Service formation de votre Union régionale CFTC
158 rue de Nantes 35000 RENNES

N'oubliez pas de déposer dés à présent, auprès de votre Employeur votre demande de congé formation économique sociale et syndicale même si vos formations auront lieu en fin d'année (le délai de prévenance auprès de l'employeur est de 1 mois minimum, sans réponse négative de sa part dans les 8 jours de votre demande celle-ci est considérée comme acquise)

Dans l'attente de vous rencontrer rapidement en formation sincères amitiés syndicales

LES ACTEURS DE LA FORMATION SYNDICALE CFTC

Les Unions Régionales :

Elles sont chargées de l'accueil des nouveaux adhérents du secteur privé comme du secteur public (l'histoire de la CFTC, sa mission de service aux salariés, son fonctionnement mais aussi les missions du syndicalisme en général…)

Chaque année votre Union Régionale élabore un plan de formation.

Parmi toutes les actions de formation proposées, certaines peuvent et doivent vous intéresser.

Vous trouverez en annexe la liste et les coordonnées des responsables de formation des différentes Unions Départementales, qui ont construit ce programme.

N'hésitez pas à les contacter pour connaître le programme 2013.

Les Fédérations :

Elles sont principalement chargées de former les militants de leur secteur professionnel.

Contacter le référent formation de votre Fédération pour connaître le plan de formation élaboré.

Le service formation confédéral :

Il assure :

- La formation des dirigeants des UR/UD/FD tant sur les plans identitaires, socio-juridiques que sur celui du pilotage des structures,
- La sensibilisation de ces mêmes dirigeants sur des thèmes d'actualité,
- La formation des acteurs de la formation en UR/UD/FD (responsable de formation, conseiller pédagogique, formateur) par le biais de rencontres et de formations techniques et pédagogiques.

Qu'est-ce que l'ISF ? :(Institut Syndical de Formation)

Il s'agit d'un organisme agréé par les pouvoirs publics et ouvrant droit au congé pour formation syndicale ,

L'ISF dispose d'un conseil propre dans lequel siège le responsable de formation de l'UR CFTC Bretagne. Chaque année, l'ISF attribue sous la direction du conseil confédéral une enveloppe budgétaire à chaque fédération et UR. A charge pour celle-ci de proposer un projet de plan de formation, qui doit être validé par le conseil confédéral.

Le Responsable de Formation Régionale :

Il est élu ou désigné par les instances de son Union Régionale pour, avec la commission formation, bâtir le projet de formation de sa structure et mettre en œuvre les programmes adoptés. Il doit être à la fois à l'écoute des dirigeants comme des militants et être en relation avec le service formation confédéral. Après avoir présenté le plan annuel de formation au conseil de L'UR , il transmet celui-ci aux instances confédérales, pour validation. Il anime le réseau des acteurs de la formation, participe à la recherche des formateurs, impulse, organise et contrôle les actions de formation. Il assure le suivi des rééditions de stages et gère la comptabilité de la formation.

CFTC BRETAGNE

Pourquoi s'inscrire à un stage ?

Pour être plus compétent dans son activité syndicale vis à vis de son équipe.
Depuis quelques années, l'offre de formation de l'UR CFTC Bretagne s'est professionnalisée et tente de répondre aux attentes et aux besoins des militants de terrain.

Organisation et finalité des stages

Les stages se déclinent sur une ou plusieurs journées en fonction du thème retenu. Animées par un ou deux formateurs, ces sessions principalement axées sur des méthodes pédagogiques actives (questionnaires, mises en situation, études de cas …) visent à renforcer ou développer vos connaissances et à vous permettre d'acquérir des nouvelles compétences. Au cours de ces stages, vous pourrez rencontrer des militants d'autres secteurs, confrontés à des réalités différentes des vôtres. L'expérience unique de chacun d'entre vous sera utile et précieuse pour les autres. Le temps de stage est en effet, un temps d'échange, d'enrichissement et d'épanouissement syndical et personnel.
La finalité de cette organisation est de permettre à l'ensemble d'une section syndicale de partir en formation, et de rassembler un maximum d'adhérents pour échanger sur les pratiques des uns et des autres.
Vos formations régionales sont principalement interprofessionnelles et vous permettront de rencontrer des stagiaires venant d'autres horizons sociaux-professionnels.

Prenez le temps de la formation,
soyez acteur de votre formation.

CFTC BRETAGNE

Responsable formation

Roger LECHEVESTRIER
Tél. : 06.36.13.68.24 / 09.82.53.37.33
lechevestrier.roger@bbox.fr

Correspondant 22

Françoise AMOSSE
06.81.99.53.63
francoiseamosse@yahoo.fr

Correspondant 29

Catherine HELIAS
02.98.64.98.35
cftc.syndicat@akeonet.com

Correspondant 35

Patrick DESDOITS
02.96.27.45.06
desdoits.patrick@gmail.com

Correspondant 56

Franck LE GOUYER
06.81.58.74.32
sg.cftc.ud56@wanadoo.fr

Membres de la commission formation

Andre LERESTEUX
06.38.89.89.98
a.leresteux@free.fr

Thierry KOLODZIEJEK
06.37.38.49.80
thierry.kolo@orange.fr

CFTC BRETAGNE

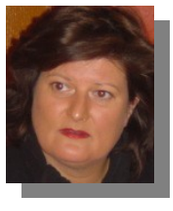

Secrétaire Administrative UR

Soizic CRESPEL
02.9965.18.29
urcftcbretagne@orange.fr

Formations Proposées

MODULES	N.J.	DATES	LIEUX
CONSEILLERS SALARIES	3	06-févr.	QUIMPER
FORMATION INITIAL MANDATES ELUS (FIME)	3	13-févr.	VANNES
DELEGUE DU PERSONNEL	3	20-mars	ST BRIEUC
HSCT BASE	3	08-avr.	RENNES
DELEGUES SYNDICAUX / RSS	3	22-mai	MUR DE BRETAGNE
FORMATION JURIDIQUE BASE	3	27-mai	SAINT BRIEUC
RISQUES PSYCHOSOCIAUX	3	03-juin	MUR DE BRETAGNE
COMMUNICATION APPROFONDISSEMENT	3	03-juin	MUR DE BRETAGNE
HARCELEMENT	3	11-sept.	QUIMPER
HSCT BASE APPROFONDISSEMENT	3	30-sept.	MUR DE BRETAGNE
REUSSIR SA NEGOCIATION + N. A. O.	4	30-sept.	MUR DE BRETAGNE
DELEGUES SYNDICAUX / RSS	3	09-oct.	RENNES
CONSEILLERS SALARIES	3	23-oct.	RENNES
COMITE D ENTREPRISE	3	18-nov.	RENNES
F.P.C. VAE + GPEC ENTREPRISE	4	26-nov.	LOUDEAC
COMMUNICATION BASE (ECRITE/ PRESSE)	2	02-déc.	SAINT BRIEUC

FORMATIONS CFTC BRETAGNE

DERNIER DELAI

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 16 janvier 2013

Conseillers Salaries

Formation obligatoire au conseillers du salariés

LIEU DU STAGE

Lieu : QUIMPER

DUREE DU STAGE

Durée : 3 jours

Début de la formation : 9h30

Fin de la formation : 17h

OBJECTIF

Objectif :

Acquérir les connaissances indispensables

pour exercer la fonction de conseiller du salarié

PROGRAMME

Programme :

Identifier le statut et les missions du conseiller du salarié

Maîtriser les techniques juridiques

et les pratiques de l'exercice des missions du conseiller du salarié

FORMATEURS

Formateur :

Mr François LE DREAU

CALENDRIER

Calendrier :

du 6 au 8 février 2013

CFTC BRETAGNE

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 23 janvier 2013

FIME

Formation Initial Mandatés Elus

Formation pour les Nouveaux adhérents

Lieu : VANNES

Durée : 3 jours

Début de la formation : 9h30

Fin de la formation : 17h

Objectif :

S'approprier la spécificité CFTC.

S'approprier les bases de la négociation et de la communication.

Programme :

Se situer dans un réseau d'acteurs internes et externes.

Se situer dans l'organisation CFTC et sa fonction syndicale.

Formateur :

Mr Franck LE GOUYER

Calendrier :

du 13 au 15 février 2013

CFTC BRETAGNE

DERNIER DELAI

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 27 février 2013

DELEGUE DU PERSONNEL

LIEU DU STAGE

Lieu : SAINT BRIEUC

Nouveau module

DUREE DU STAGE

Durée : 3 jours

Début de la formation : 9h30

Fin de la formation : 17h

OBJECTIF

Objectif :

Maîtriser les attributions d'un DP.

Identifier leurs statuts et leurs moyens d'actions.

PROGRAMME

Programme :

Statuts et rôles des DP.

Attributions supplétives en l'absence de CE et CHSCT.

Formateur :

Mr Patrick DESDOITS

CALENDRIER

Calendrier :

du 20 au 22 mars 2013

CFTC BRETAGNE

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 18 mars 2013

CHSCT DE BASE

Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail

Intervention Ingénieur CARSAT

Lieu : RENNES

Durée : 3 jours
Début de la formation : 9h30
Fin de la formation : 17h

Objectif :

Connaître les outils et méthodes de prévention.

Programme :

Fonctionnement du CHSCT, principe de la responsabilité civile et pénale en matière de santé, sécurité au travail.

Comprendre les enjeux de la prévention.

Formateur :

Mr Roger LECHEVESTRIER

Calendrier :

du 8 au 10 avril 2013

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 1 mail 2013

DS – RSS

Délégué Syndical – Représentant de Section Syndicale

Lieu : MUR DE BRETAGNE

Durée : 3 jours
Début de la formation : 9h30
Fin de la formation : 17h

Objectif :

Maîtriser les attributions d'un DS et d'un RSS.

Identifier leurs statuts et leurs moyens d'actions.

Programme :

Statuts et rôles des DS – RSS.

Le Cadre de la Loi du 20 août 2008.

Formateur :

Mr

Calendrier :

du 22 au 24 mai 2013

CFTC BRETAGNE

DERNIER DELAI

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 6 mai 2013

FORMATION JURIDIQUE BASE

LIEU DU STAGE

Lieu : SAINT BRIEUC

DUREE DU STAGE

Durée : 3 jours

Début de la formation : 9h30

Fin de la formation : 17h

OBJECTIF

Objectif :

Apprendre à utiliser les outils juridiques.

PROGRAMME

Programme :

Savoir se servir du code du travail.

Méthode de recherche des jurisprudences.

Appréhender le mécanisme de rupture du contrat de travail.

FORMATEURS

Formateur :

Mr François LE DREAU

CALENDRIER

Calendrier :

du 27 au 29 mai 2013

CFTC BRETAGNE

DERNIER DELAI

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013,

Date limite d'inscription le 13 mai 2013

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

LIEU DU STAGE

Lieu : MUR DE BRETAGNE

Intervention Ingénieur CARSAT

DUREE DU STAGE

Durée : 3 jours
Début de la formation : 9h30
Fin de la formation : 17h

OBJECTIF

Objectif :

Faire comprendre les liens existants entre la santé et l'organisation et conception du travail.

PROGRAMME

Programme :

Elaborer des actions de prévention contre les risques psychosociaux.
Connaître les notions de risques psychosociaux.
Différencier Stress – Harcèlement.

Formateur :

Mr Roger LECHEVESTRIER

CALENDRIER

Calendrier :

du 3 au 5 juin 2013

CFTC BRETAGNE

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 13 mai 2013

COMMUNICATION APPROFONDISSEMENT

Lieu : MUR DE BRETAGNE

Durée : 3 jours
Début de la formation : 9h30
Fin de la formation : 17h

Objectif :

Prendre conscience d'une situation de communication et de ses propres possibilités de dialogue.

Programme :

Savoir faire passer et admettre son message.

S'approprier les diférentes sortes de communication.

Formateur :

Mr Pascal MARQUET

Calendrier :

du 3 au 5 juin 2013

CFTC BRETAGNE

DERNIER DELAI

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013,

Date limite d'inscription le 21 août 2013

HARCELEMENT MORAL

Réagir face au harcèlement moral

Formation spécifique UR Bretagne

LIEU DU STAGE

Lieu : QUIMPER

DUREE DU STAGE

Durée : 3 jours

Début de la formation : 9h30

Fin de la formation : 17h

OBJECTIF

Objectif :

Connaître le harcèlement moral, point de vue clinique - la perversion .

Toute souffrance au travail n'est pas du harcèlement moral.

Accueillir et accompagner la personne harcelée.

PROGRAMME

Programme :

La souffrance mentale au travail (comparatif harcèlement / stress).

De l'accueil du harcelé à la constitution d'un dossier de défense.

Un médecin face au harcèlement (intervention extérieure).

Syndicalisme et harcèlement (Public et Privé).

FORMATEURS

Formateur :

Mr Germain BERTRAND

CALENDRIER

Calendrier :

du 11 au 13 septembre 2013

CFTC BRETAGNE

DERNIER DELAI

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 9 septembre 2013

CHSCT
APPROFONDISSEMENT

Intervention Ingénieur CARSAT

LIEU DU STAGE

Lieu : MUR DE BRETAGNE

DUREE DU STAGE

Durée : 3 jours

Début de la formation : 9h30

Fin de la formation : 17h

OBJECTIF

Objectif :

Maîtriser la démarche de prévention.

PROGRAMME

Programme :

Connaître la méthode de l'analyse à priori des risques.

Savoir intégrer l'approche ergonomique dans l'analyse des risques.

L'approche syndicale CFTC en CHSCT.

Formateur :

Mr Roger LECHEVESTRIER

CALENDRIER

Calendrier :

Du 30 septembre au 2 octobre 2013

CFTC BRETAGNE

DERNIER DELAI

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 9 septembre 2013

REUSSIR SA NEGOCIATION + N.A.O.

Nouveau module

LIEU DU STAGE

Lieu : MUR DE BRETAGNE

DUREE DU STAGE

Durée : 4 jours

Début de la formation : 9h30

Fin de la formation : 17h

OBJECTIF

Objectif :

Appréhender le cadre juridique de la négociation

Connaître les stratégies des partenaires sociaux et en particulier de la CFTC en matière de négociation

Maitriser les techniques et tactiques de négociation

PROGRAMME

Programme :

Rechercher, analyser les textes legaux

Defendre la vision CFTC

Mise en situation (jeux de rôle)

Formateur :

Mr Eric DIEUDONNE

CALENDRIER

Calendrier :

du 30 septembre au 3 octobre 2013

CFTC BRETAGNE

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 18 septembre 2013

DS – RSS

Délégué Syndical – Représentant de Section Syndicale

Lieu : RENNES

Durée : 3 jours
Début de la formation : 9h30
Fin de la formation : 17h

Objectif :

Maîtriser les attributions d'un DS et d'un RSS.

Identifier leurs statuts et leurs moyens d'actions.

Programme :

Statuts et rôles des DS – RSS.

Le Cadre de la Loi du 20 août 2008.

Formateur :

Mr Roger LECHEVESTRIER

Calendrier :

du 9 au 12 octobre 2013

CFTC BRETAGNE

DERNIER DELAI

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 2 octobre 2013

Conseillers Salaries

Formation obligatoire au conseillers du salariés

LIEU DU STAGE

Lieu : RENNES

DUREE DU STAGE

Durée : 3 jours

Début de la formation : 9h30

Fin de la formation : 17h

OBJECTIF

Objectif :

Acquérir les connaissances indispensables

pour exercer la fonction de conseiller du salarié

PROGRAMME

Programme :

Identifier le statut et les missions du conseiller du salarié

Maîtriser les techniques juridiques

et les pratiques de l'exercice des missions du conseiller du salarié

FORMATEURS

Formateur :

Mr François LE DREAU

CALENDRIER

Calendrier :

du 23 au 25 octobre 2013

CFTC BRETAGNE

DERNIER DELAI

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 28 octobre 2013

COMITE D'ENTREPRISE

LIEU DU STAGE

Lieu : RENNES

DUREE DU STAGE

Durée : 3 jours

Début de la formation : 9h30

Fin de la formation : 17h

OBJECTIF

Objectif :

Connaître les missions et attributions des membres du CE.

PROGRAMME

Programme :

Identifier le statut des différents membres et leurs moyens d'actions.

Maîtriser les moyens d'action utiles à l'exercice de leur mission.

Composition du CE et rôle du secrétaire.

Différencier le rôle économique et social du CE.

FORMATEURS

Formateur :

Mrs Patrick DESDOITS

CALENDRIER

Calendrier :

du 18 au 20 novembre 2013

CFTC BRETAGNE

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 5 novembre2013

F.P.C. – V.A.E. – G.P.E.C.

Formation Professionnelle Continue
Validation des Acquis de l'Expérience
Gestion Prévisionnelle des emplois et des Compétences

Lieu : LOUDEAC

Nouveau module

Durée : 4 jours
Début de la formation : 9h30
Fin de la formation : 17h

Objectif :

Connaitre les outils, la législation, de la FPC.

Comment faire reconnaitre et valoriser les compétences professionnelles.

Anticiper les évolutions pour mieux, le moment venu, les gérer économiquement, socialement, humainement.

Concilier pérennisation de l'emploi, évolution des qualifications et exigences de l'entreprise.

Programme :

Aborder le DIF, CIF, Bilan de Compétences.

VAE mode d'emploi.

Intégrer la position CFTC sur la FPC et sur la GPEC.

Formateur :

Mrs LE GUERNEY

Calendrier :

Du 26 au 29 novembre2013

CFTC BRETAGNE

ALERTE PREINSCRIPTION !! JANVIER 2013

Date limite d'inscription le 11 novembre 2013

COMMUNICATION DE BASE

(écrite / presse)

Nouveau module

Lieu : SAINT BRIEUC

Durée : 2 jours

Début de la formation : 9h30

Fin de la formation : 17h

Objectif :

Méthode et possibilité pour chacun de s'améliorer.

Programme :

Prendre conscience d'une situation de communication.

Prendre conscience de ses possibilités personnelles d'amélioration.

Formateur :

Mr Richard COCQ et Mr Jacques URIEN

Calendrier :

le 2 et 3 décembre 2013

CFTC BRETAGNE

Inscription : mode d'emploi

1ère étape : Courant janvier

Si vous êtes intéressés par un module, **remplissez le bulletin d'inscription** ci-joint
N'oubliez pas d'inscrire votre code INARIC*.
N'oubliez pas de faire votre demande auprès de votre employeur (voir modèle ci-joint).

2ème étape : au moins 1 mois avant le début du stage

Dans la mesure du possible, confirmez votre participation et l'hébergement auprès de l'Union Régionale.

3ème étape : au moins 10 jours avant le début du stage

L'Union Régionale envoie à l'ensemble des stagiaires :

- La liste définitive des participants, en vue de covoiturage.
- Des infos pratiques sur le lieu de stage.

Attention :

L'Union Régionale se réserve la possibilité d'annuler un stage si le nombre définitif d'inscriptions est inférieur à 6, d'où l'intérêt de s'inscrire dès janvier.

Les lieu de formation et les dates sont sous réserve de changement.

*** Vous pouvez trouver le code INARIC sur votre carte d'adhérent ou bien sur l'étiquette d'expédition de « La Vie à défendre ».**

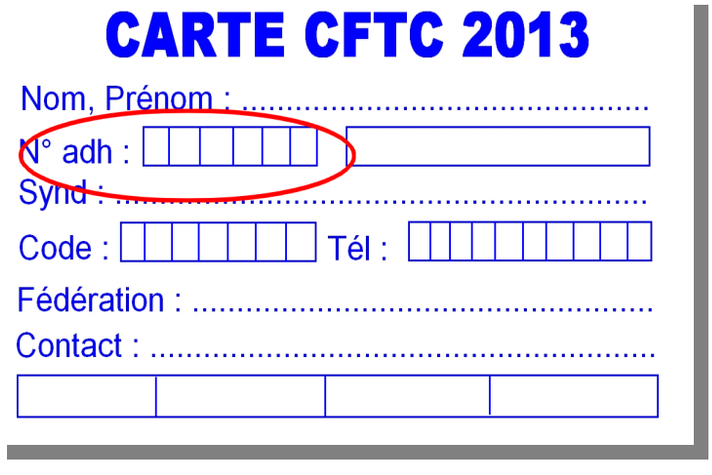

CFTC BRETAGNE

L'inscription aux formations que vous trouverez dans ce guide peut se faire de façons différentes :

Par courrier :

Retournez la fiche d'inscription remplie à l'adresse suivante :

UR CFTC Bretagne Service Formation

158, rue de Nantes

35 000 RENNES

Par mail :

A l'attention de Mme Soizic CRESPEL

urcftcbretagne@orange.fr

CFTC BRETAGNE

SYNDICAT CFTC
La Vie à Défendre

UNION REGIONALE BRETAGNE

158 rue de Nantes - 35000 RENNES
☎ : 02.99.65.18.29 ou 02.99.65.90.60 - Fax : 02.99.67.62.01
urcftcbretagne@orange.fr
Secrétariat ouvert les mercredis et jeudis toute la journée

BULLETIN D'INSCRIPTION 2013

Titre : .....

Date : ..... Lieu : .....

Merci de compléter TOUTES les rubriques

CODE INARIC* : ...../...../...../...../...../.....

NOM : ..... **PRÉNOM :** .....

ADRESSE : .....

Code Postal : ..... **VILLE :** .....

☎ *..... 📱 * .....

E.MAIL* .....

UD/UL* .....

FÉDÉRATION .....

EMPLOYEUR* : .....

ADRESSE* : .....

Code Postal* : ..... **VILLE* :** .....

N° de SS* : ...../..... **Profession* :** .....

Secteur* : ☐ PRIVE ☐ PUBLIC ☐ RETRAITE

** ces zones doivent être obligatoirement remplies, ainsi que les coordonnées complètes de votre employeur*

PARTICIPERA A LA FORMATION ET :

Arrivera la veille oui ☐ non ☐

Souhaite être hébergé oui ☐ non ☐ **Signature**

Déjeunera avec les stagiaires oui ☐ non ☐

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de remboursement ☐

IMPORTANT - Bulletin d'inscription à retourner au plus tard 15 jours avant le démarrage de la session *(date limite de réception de l'inscription).*

CONDITIONS D'INSCRIPTION

-o-O-o-

LE BULLETIN D'INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être dûment rempli. La zone de saisie obligatoire doit être complète.

L'ENGAGEMENT

Tout adhérent qui s'inscrit à une session de formation est tenu de respecter son engagement. Si une personne a un empêchement celle-ci devra fournir un justificatif de son absence et prévenir l'U.R. 1 semaine avant le début de la session. Dans le cas contraire, il lui sera facturé les nuitées à l'hôtel réservées par ses soins, sauf cas de force majeure.

PENDANT LA SESSION

Il est souhaitable de rester sur place durant la formation pour rester « dans » la formation, pour se retrouver le soir dans une autre ambiance et mieux se connaître ; mais aussi pour minimiser les frais pour le syndicat (moins de frais de déplacement, plus de formation).

FRAIS DE TRANSPORT

Les frais de transport en voiture sont sur la base de 0,35 € par km avec un maximum de 81,00 €. Sauf si covoiturage AVEC au moins 2 personnes dans la voiture.

PERTE DE SALAIRE

Vous ne devez avoir aucune perte de salaires (dans les entreprises comptant au moins dix salariés) L.3142-7 jusqu'à 15 et R.3142-1-2 sous réserve d'avoir déposé votre demande d'absence au minimum 1 mois avant la date du stage,(vous référencer à votre Convention Collective, car ce délai peut-être modifié)

Une attestation originale, portant la signature de l'employeur, et le cachet de l'Entreprise doit être fournie au début du stage ou envoyée **au plus tard dans les 30 jours** à l'Union Régionale de Bretagne à l'intention du Responsable de Formation.

Tous les salariés ont droit à 12 jours ouvrés de congés de formation économique social et syndical (CFESS) – « 18 jours pour les animateurs des stages et sessions » par année civile (Code du Travail – L.3142-9).

ANNULATION

L'Union Régionale CFTC de Bretagne se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation pour les raisons suivantes :

- nombre insuffisant d'inscrits,
- budget dépassé.
- et éventuellement les lieux pour raison de budget

Dans ces trois cas, l'U.R. CFTC de Bretagne s'engage à prévenir les personnes inscrites au moins **8 jours** avant le début du stage.

Tout adhérent retournant ce bulletin d'inscription accepte les conditions d'inscription ci dessus.

MODELE DE LETTRE DE DEMANDE DE CONGES DE FORMATION

« A adresser a votre employeur le plus rapidement possible des lors que vous aurez fait votre choix des formations que vous souhaitez effectuer (maximum 12 jrs) ce qui vous permettras de bénéficier du 0,008 pour mille »

NOM PRENOM

ADRESSE

A.....LE ...../...../ 2013

SECTEUR PRIVE	SECTEUR PUBLIC
MONSIEUR LE DIRECTEUR	**MONSIEUR LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL** **SOUS COUVERT DE MONSIEUR LE CHEF DE SERVICE**
Conformément aux dispositions : -de la Loi du 30 décembre 1985 -de l'arrêté du 6 mars 1986 -et des Articles L.3142-7 et suivants -R.3142 et suivants du Code du Travail	Conformément aux dispositions statuaires définies par : -la Loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 -la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 -la Loi n° 84-16 du II janvier 1984 -la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 -Le décret n° 84-474 du 15 juin 1984

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance, l'octroi d'un congé de formation économique sociale et syndicale (CFESS), pour participer à une session organisée par l'**I**nstitut **S**yndical de **F**ormation CFTC,

Organisme agrée par le Ministère du Travail (n°11-75-30277-75)

Cette session aura lieu à.....
Du.....Au.....

Je vous serais gré de bien vouloir me remettre avant la session, une attestation de perte de salaire (salaire brut et salaire net) dans le cas ou vous envisageriez de me décompter mes journées de formation en fin de mois.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

FORMATIONS CFTC BRETAGNE

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE FORMATION

SOYEZ PORTEUR DE VOS REVENDICATIONS

Merci à l'ensemble des personnes ayant participé à la réalisation de ce livret formation. Commission UR Formation